

# Pouvoir bénéficiaire

d'un logement adapté à ma situation



Pour l'aménagement de votre logement, différentes possibilités existent, que vous soyez propriétaires ou locataires (bail social ou privé).

Plusieurs partenaires financiers s'articuleront autour de votre projet, selon vos besoins évalués par un ergothérapeute, et en fonction de votre âge : SOLIHA, CDHAT, LOGILIANCE OUEST, CAF, Caisses de retraite, mutuelles...

## POUR OBTENIR DES CONSEILS SPÉCIFIQUES POUR L'ADAPTATION DE VOTRE LOGEMENT

### ► Il convient de vous adresser

- Aux ergothérapeutes des consultations spécialisées hospitalières ou des centres de rééducation.
- A l'une des ergothérapeutes de l'équipe pluridisciplinaire de la Maison Départementale des Personnes Handicapées. ■

## POUR SOLLICITER UNE AIDE FINANCIÈRE

### ► Vous pouvez contacter :

- Soit un des opérateurs de proximité : Solidaire pour l'Habitat (SOLIHA), Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement des Territoires (CDHAT).
- Soit la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Calvados en déposant une demande de Préstation de Compensation. ■

### MDPH du Calvados

17, rue du 11 novembre  
14000 CAEN  
Tél : 02 31 78 91 75  
Station TRAM : « Quai de juillet »  
Arrêt de BUS : « Place du 36<sup>e</sup>  
Régiment Infanterie »

### CDHAT

4, avenue de Tsukuba  
Parc Citis  
14200 HÉROUVILLE ST-CLAIR  
agence14@cdhat.fr  
Tél : 02 31 53 73 73  
calvados-orne@cdhat.fr

### SOLIHA

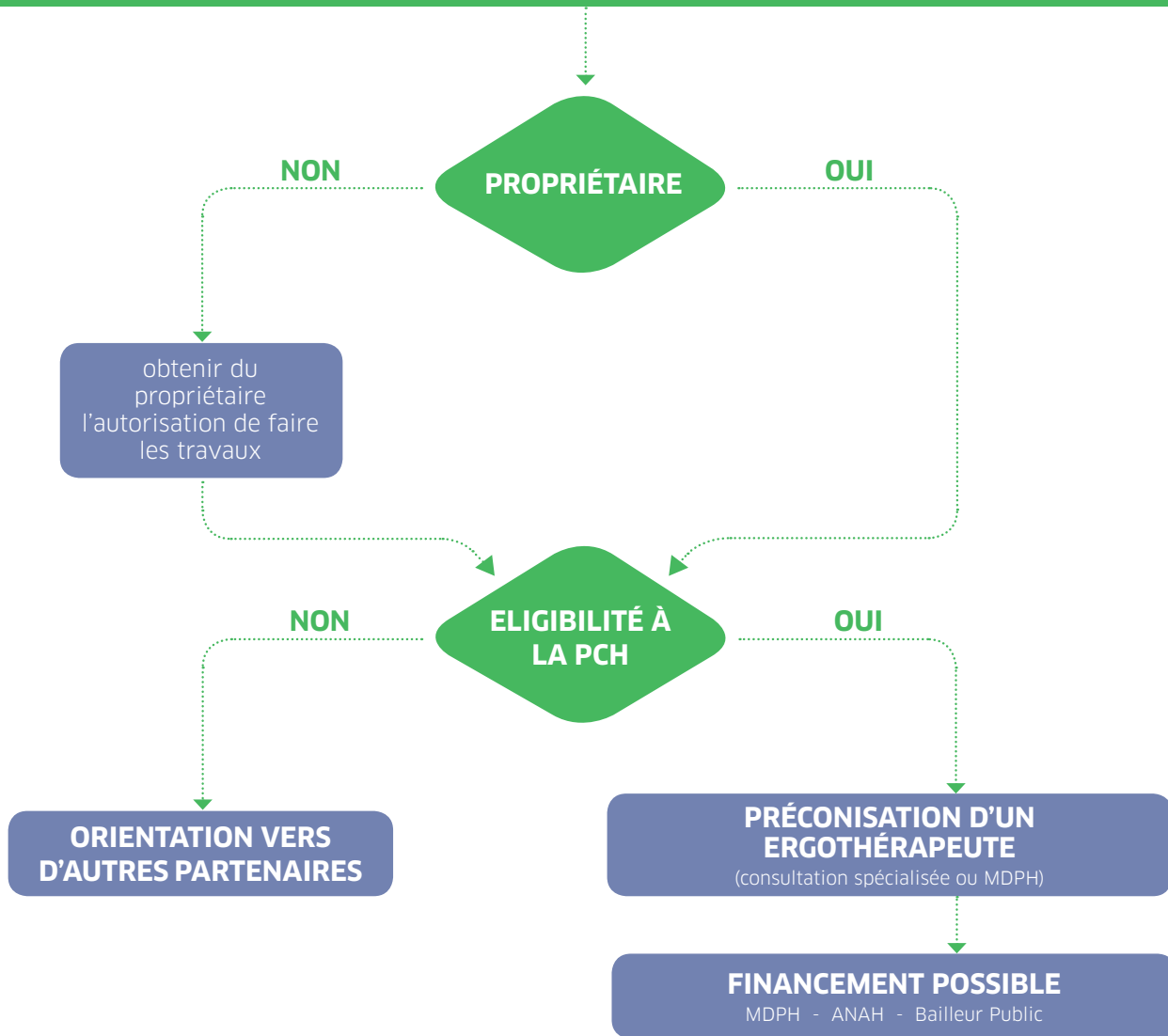
8, bvd Jean Moulin  
CS 25362  
14053 CAEN Cedex 4  
Tél : 02 31 86 70 50  
contact@solihanormandie.fr  
www.solihanormandie.fr

### Maison de l'Habitat

16, rue Rosa Parks  
14000 CAEN  
Tél : 02 31 38 31 38  
maisonhabitat@caenlamer.fr

# MODE D'EMPLOI

## AMÉNAGER MON LOGEMENT



### À NOTER

Surtout ne pas commencer les démarches avant de déposer la demande d'aide auprès de la MDPH ou d'avoir eu l'accord de l'ANAH.